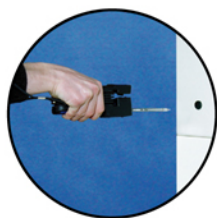


SERIE 12

CE



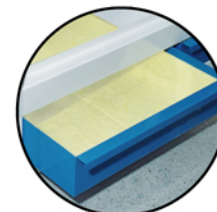
ARMOIRES DE SÉCURITÉ À VENTILATION FILTRANTE



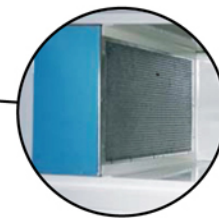
Orifice de prise d'échantillons.



Filtralarme, contrôle de l'obsolescence du filtre.



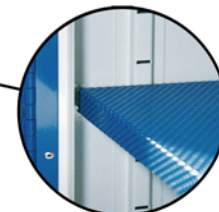
Tapis absorbant dans bac de rétention.



Filtre à charbon actif spécialisé.



Fenêtre de contrôle de présence du filtre.



Étagères perforées réglables en hauteur.

CONFORMITÉ

- Pictogrammes normalisés conformes aux normes ISO 3864 et NF X08.003, et à la directive européenne 92/58/CEE.
- Ventilateur conforme aux normes ISO 5801, AMCA 210-85 et CE.
- Conformes au code de la santé publique (articles 5162 et 5170).

AVANTAGES

- Armoires livrées prêtes à l'utilisation.
- Armoires autonomes assurant votre sécurité.
- Élimination des vapeurs dangereuses.
- Pas de raccordement ou d'évacuation à prévoir, solution sans génie civil.
- Visualisation immédiate des produits stockés.
- Étagères perforées permettant l'écoulement des liquides en cas de déversement accidentel.
- Témoin lumineux de fonctionnement du système de ventilation.
- Fenêtre de contrôle de la présence du filtre adapté à vos besoins.
- Vérification de l'obsolescence du filtre par contrôle électronique ou par contrôle ponctuel à l'aide de tubes à réactifs spécialisés.
- Filtre à charbon actif à haute efficacité spécialisé et traité en fonction des produits stockés.
- Filtre anti-poussières, efficacité à 92% des particules < 3 µm.
- Grande facilité de remplacement de la cellule de charbon actif.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Compartment(s) de stockage :

- Construction en acier 15/10^{ème}, portes double paroi.
- Grande(s) porte(s) vitrée(s) en polycarbonate.
- Peinture époxy blanche RAL 9010 et bleue RAL 5015.
- Étagères perforées réglables en hauteur.
- Grilles d'aération en partie basse.
- Fermeture à clef.

Compartment « ventilation/filtration » :

- Ventilateur silencieux : 220 volts - 50 Hz; débit de 80 m³/heure; protection IP 24; niveau sonore de 52,3 dB(A) - 61,6 dB.
- Fermeture à clef.

OPTIONS

- Étagères supplémentaires

- Filtres à charbon actif :

- Les armoires sont livrées sans filtre à charbon actif. Vous devez en sélectionner un dans le tableau au bas de la page suivante en fonction du type de produits que vous stockez.

- Contrôles d'obsolescence du filtre par FILTRALARME :

- Sonde de contrôle.
- Circuit électronique mesurant la vitesse de l'air passant par le filtre.
- Réglage permettant de déceler le colmatage du filtre ou de l'anomalie du flux d'air.
- Signal sonore indiquant le dysfonctionnement.
- Voyant lumineux d'alarme.
- DEL de couleurs indiquant le niveau de saturation du filtre.

- Contrôles d'obsolescence du filtre par TUBES À RÉACTIFS :

- Orifice de contrôle sur la face latérale de l'armoire.
- Orifice admettant l'introduction de tubes à réactifs spécialisés.
- Utilisation d'une pompe manuelle.
- Détection de l'efficacité ou de la saturation du filtre à charbon actif par lecture des tubes.

Capacité de stockage



1 étagère :

35 flacons de 1 litre ou 15 flacons de 2,5 litres.

1 demi-étagère :

15 flacons de 1 litre ou 7 flacons de 2,5 litres.

N.B. : Selon les recommandations de l'I.N.R.S. et pour des raisons de sécurité (réactions chimiques entre produits incompatibles), les produits de nature différente doivent être stockés séparément.

6